



CYCLE DE FORMATION EN DROIT DES ÉTRANGERS

Octobre à Décembre 2009

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
AUDITOIRE BARB 94
BÂTIMENT SAINTE BARBE (SC06A) 1^{ER} ÉTAGE
PLACE SAINTE BARBE, 1
1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE

ORGANISATION ET OBJECTIFS

L'ADDE organise, d'octobre à décembre 2009, un cycle de formation en droit des étrangers en 5 modules d'une journée. Ce cycle est particulièrement destiné aux personnes appelées à traiter, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.).

Il ne s'adresse pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance très approfondie des sujets traités.

Les cinq modules de formation s'articulent, d'une part, autour d'une présentation théorique des principes de la matière sur base de cas pratiques ou de décisions de jurisprudence et d'autre part, autour de questions-réponses sur les thèmes abordés en présence de praticiens issus des différents milieux concernés.

Les thèmes abordés sont notamment le séjour, les statuts de protection, le travail, l'aide sociale, la nationalité, l'apatridie et le droit familial.

Suite aux modifications importantes apportées aux droits de séjour en 2007 et 2008 et à la multiplicité des statuts, et vu la régularisation en cours, deux journées seront consacrées aux statuts de séjour. Des travaux pratiques en matière de séjour seront étudiés lors de l'après-midi de la deuxième journée.

Par ailleurs, il sera bien entendu tenu compte, pour chaque thématique, des réformes en cours.

Cette formule concilie les exigences spécifiques de la matière du droit des étrangers : une connaissance des principes fondamentaux alliée à celle de la pratique de terrain.

La formation est agréé par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée.

PROGRAMME

MODULE I : SÉJOUR (I)

Vendredi 16 octobre 2009

- Dispositions générales en matière de séjour
- Entrée et court séjour
- Régularisation de séjour (art. 9bis, 9ter, et instruction de juillet 2009)
- Regroupement familial des membres de famille de ressortissants de pays tiers
- Etudiants et chercheurs étrangers

MODULE II : SÉJOUR (II)

Vendredi 30 octobre 2009

- Libre circulation des citoyens UE et des membres de famille
- Statut de résident de longue durée
- Travaux pratiques en matière de séjour

MODULE III : PROTECTION

Vendredi 13 novembre 2009

- Réfugié et bénéficiaire de la protection subsidiaire
- Détermination de l'État responsable et procédure d'asile
- Victimes de la traite des êtres humains
- Mineurs étrangers non accompagnés

MODULE IV: TRAVAIL ET AIDE SOCIALE

Vendredi 27 novembre 2009

- Travail salarié: permis de travail et dispenses pour certaines catégories d'étrangers
- Travail indépendant: carte professionnelle et dispenses éventuelles
- Droit à l'aide sociale et à l'intégration sociale
- Accueil des demandeurs d'asile

MODULE V: NATIONALITÉ, APATRIDIE ET DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ FAMILIAL

Vendredi 11 décembre 2009

- Attribution, acquisition et perte de la nationalité belge
- Statut et procédure d'apatride
- Introduction au droit international privé familial: mariage, divorce, filiation

INTERVENANTS

Les intervenants prévus pour chaque module (généralement 3 le matin et 2 l'après-midi) sont des praticiens spécialisés dans la matière du droit des étrangers: avocats, fonctionnaires, représentants d'instances, etc.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

UCL
Auditoire BARB 94
Bâtiment Sainte Barbe (SC06A) 1^{er} étage
Place Sainte Barbe, 1 - 1348 - Louvain-la-Neuve

ACCÈS

Train: Gare de Louvain-la-Neuve
Site internet: <http://www.uclouvain.be/9541.html>

HORAIRE

de 9 heures à 17 heures

INSCRIPTIONS

Toute personne désireuse de suivre cette formation est invitée à remplir le bulletin d'inscription et à le renvoyer sans délai et **au plus tard 10 jours avant le début de la formation ou 10 jours avant le module choisi**.

Les droits d'inscription pour la formation complète (5 modules - farde de documentation comprise) sont fixés à 250 €. Les personnes abonnées en 2009 à la Revue du droit des étrangers bénéficient d'une réduction de 25 €, les étudiants ainsi que les avocats stagiaires d'une réduction de 50 €. Les personnes qui ne souhaitent pas suivre la formation complète, peuvent s'inscrire par module. Le droit d'inscription est de 50 € par module. Elles pourront acquérir la farde de documentation au prix de 75 € frais d'envoi inclus.

Vous pouvez déduire 10% si vous ne souhaitez pas de facture et si votre versement parvient sur notre compte avant le 6 octobre 2009.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

✉: rue du Boulet, 22 à 1000 Bruxelles
☎: 02/227 42 42
☎: 02/ 227 42 44
✉: mariella.simioni@adde.be
🌐: www.adde.be